

dont le supérieur qui est presque un Dieu et dont les moindres ordres sont des lois.

Si ces ordres ne sont pas marqués au coin de la justice ou de la droiture elles peuvent devenir les plus cruelles épreuves qu'un subalterne ait à supporter. Que le Lieutenant Brillant ait eu à souffrir de ces petites persécutions, nul dans son entourage n'en doute. Et cela lui fut d'autant plus sensible qu'il ne sut jamais à quoi attribuer cette antipathie. L'homme courtois qui dominait en lui ne laissa jamais percer au dehors l'amertume qu'il dût ressentir. D'ailleurs la discipline militaire aurait rendu toute plainte inutile. Ses confrères souffraient peut-être plus que lui de ces petits ennuis. Mais ne nous appesantissons pas sur de si regrettables contingences. Reproduisons plutôt quelques-unes de ses lettres si sereines et si dégagées d'égoïsme.

---

*Lettre à Mme Jos. Brillant, Bic, Qué.*

20 novembre 1916.

Chère Maman :

Je suis en France. Nous avons à peine séjourné un mois en Angleterre. Il a fallu que les autorités trouvassent nos soldats assez compétents pour les envoyer si tôt au feu ou que les besoins de troupes se fissent sentir outre mesure.

J'ai eu ma première expérience des tranchées. Vous dirai-je que je suis un peu désappointé ? Je croyais cela plus dur. J'ai été six jours sur la ligne de feu et maintenant je suis en repos pour six jours. Les opérations m'intéressent vivement. J'ai assisté à quelques petites attaques. Tout au plus faut-il garder son sang-froid. Je n'ai pas à me plaindre de la nourriture. Elle est abondante sans être variée. Il serait honteux d'exiger davantage, car j'imagine qu'à certaines parties du front ils sont moins bien que nous. Je ne vous ai pas dit que mon ordonnance est le jeune Gamache du Bic que vous connaissez. C'est un jeune homme fort gentil et bien courageux. Il est fâcheux que sa santé ne soit pas meilleure. Je vais m'efforcer d'alléger sa tâche.